

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2009)
Heft: 239-240

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons



APPENZELL

- Neuf ans après avoir été supprimées, les notes seront réintroduites dès la 4^e année d'école primaire en Appenzell Rhodes-Extérieures. À 69,3 %, les citoyens ont accepté une initiative de l'UDC dans ce sens.
- Réunis pour leur Landsgemeinde annuelle, les citoyens d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont voté une loi qui interdit aux randonneurs de se promener nus sur le territoire cantonal, sous peine d'une amende de 200 francs. L'affaire pourrait ne pas en rester là. En effet, selon certains juristes, cette loi appenzelloise va à l'encontre du droit fédéral selon lequel la nudité n'est punissable que lorsqu'elle comporte une référence sexuelle évidente. Le Tribunal fédéral pourrait donc devoir se prononcer un jour sur la question.



ARGOVIE

- Le gouvernement argovien veut cofinancer les grandes institutions culturelles dans les cantons de Zurich et de Lucerne à raison de 5 millions de francs par année. La plus grosse part, 4,4 millions de francs, ira à Zurich.



BÂLE-CAMPAGNE

- La police de Bâle-Campagne a dû brièvement fermer l'autoroute H18 en direction de Bâle. Une cane et ses neuf canetons se promenaient en bordure de la chaussée près de l'entrée d'un tunnel à MuttENZ. Après les avoir poursuivis pendant un bon moment, deux agents de police ont réussi à capturer les canetons dans un sac. Leur mère a pris la fuite mais a retrouvé ses petits peu après.



BÂLE-VILLE

- Les parents d'élèves bâlois pourraient être contraints de s'engager davantage dans l'éducation de leurs enfants. Le gouvernement de Bâle-Ville propose d'ancrer dans une loi leurs devoirs, en particulier l'obligation de collaborer avec l'école. Les parents devront notamment suivre plus assidûment les réunions scolaires. Dans les cas les plus graves, ils risquent des amendes allant jusqu'à 1 000 francs.



BERNE

- L'Exécutif de Bienne veut regrouper tous les services de l'administration dans un seul bâtiment. Ils sont aujourd'hui disséminés sur une dizaine de sites en ville de Bienne. Une concentration dans un seul bâtiment administratif permettrait de gagner en efficacité et de réaliser des économies. L'emménagement pourrait avoir lieu en 2013.
- Le gouvernement bernois veut récompenser les propriétaires de voitures peu polluantes. Il propose d'accorder un rabais fiscal pour les véhicules les plus propres qui sont mis en circulation.



FRIBOURG

- Selon le quotidien *Le Temps*, le groupe suédois IKEA aurait l'intention d'implanter un magasin dans le canton de Fribourg, dans la commune de Bussy, près de Payerne. Cela permettrait de créer plus de 250 emplois. IKEA possède actuellement 7 points de vente en Suisse : Aubonne (VD), Dietlikon (ZH), Grancia (TI), Lyssach, Pratteln (BL), Saint-Gall (SG) et Speitenbach (AG).
- « La Catillon », la dernière sorcière romande brûlée en 1731, n'aura pas droit comme la Glaronaise Anna Göldi à une réhabilitation juridique. Le Grand Conseil fribourgeois s'est contenté d'un texte général et non contraignant. La

résolution, qui se borne à réhabiliter la mémoire de toutes les victimes de la justice de l'Ancien Régime, a été adoptée par 69 voix contre 21 et 8 abstentions. En revanche, un deuxième point visant à encourager la recherche sur cette période de l'histoire du canton a été rejeté à une faible majorité de 49 oui contre 44 non et 5 abstentions. L'opposition est venue de l'UDC et du PLR. Selon le principe « *Autres temps, autres mœurs* », les agrariens rejetaient la résolution dans son ensemble, estimant qu'il valait mieux « *s'occuper des problèmes de notre temps* ».



GENÈVE

- Les dégâts de l'accélérateur de particules (LHC) du Cern, à Genève, ont été sous-estimés. Les réparations coûteront vraisemblablement entre 30 et 40 millions de francs. Ce n'est qu'en 2010 que le LHC fonctionnera à pleine capacité précise son directeur, Rolf-Dieter Heuer.
- Les infrastructures de Palexpo, à Genève, doivent être adaptées pour rester compétitives. L'État de Genève a présenté un programme d'investissements s'élevant à une centaine de millions de francs. Les travaux s'étaleront sur plusieurs années.



GLARIS

- La Landsgemeinde de Glaris conservera sa forme traditionnelle. L'assemblée a très nettement rejeté l'organisation de scrutins à bulletins secrets en cas de majorité peu évidente. La proposition n'a recueilli que quelques voix éparées.



GRISONS

- Les fabricants de viande séchée des Grisons réclament une exception dans le projet de loi sur le Label suisse. Celui-ci prévoit que pour obtenir l'appellation

« Made in Switzerland », 80 % du poids des matières premières d'un produit alimentaire proviennent de Suisse. Or, l'année dernière, seules 1 000 tonnes sur les 2 300 tonnes de viande séchée produites étaient d'origine suisse. L'association des fabricants de viande des Grisons demande une exception grisonne, à l'instar de celle dont bénéficie le chocolat. Elle espère un geste de « sa » conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf.



JURA

- Le canton de Thurgovie sera l'invité d'honneur du 106^e Marché-Concours de chevaux de Saignelégier, du 7 au 9 août. Le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz se rendra également dans les Franches-Montagnes pour l'occasion.
- Le gouvernement jurassien propose de fixer à 10 francs par jour et par enfant le tarif des crèches dans le canton. Le but est de soulager les familles. Pour financer cette opération, les entreprises seraient mises à contribution.



LUCERNE

- Des peintures murales du XVII^e siècle ont été mises à jour lors d'une rénovation dans un bâtiment de la vieille ville de Lucerne. L'une d'elles montre un Christ en croix. Cette peinture à la chaux de quatre mètres de large a été réalisée au troisième étage d'une bâtisse édifiée en 1622. Des traces d'une autre peinture murale ont été découvertes à proximité.



NEUCHÂTEL

- Neuchâtel est la ville romande qui accueille et s'occupe le mieux de ses retraités. C'est ce que révèle une enquête qui a notamment étudié le cadre de vie, les transports et les divertissements. La lauréate devance d'une courte tête Martigny et Vevey.

- La vente d'alcool restera autorisée dans les magasins des stations d'essence du canton. Combattue par un référendum des tenanciers de ces commerces, la nouvelle loi sur la police du commerce a été rejetée par les citoyens à 56,1 %. Et, avec elle, l'extension des horaires des magasins et la suppression des patentes pour les cafés-restaurants.



NIDWALD

- L'explosion de détonateurs lors d'une formation de policiers à Oberdorf bei Stans a eu des suites tragiques. Un des policiers blessés a perdu la vie le lendemain à l'hôpital de Zurich. Il s'agit d'un agent de la police de Bâle-Ville âgé de 33 ans.



OBWALD

- Le chapeau de la pyramide métallique symbolisant le centre de la Suisse, situé sur l'alpage d'Älgi (OW) à 1 650 mètres d'altitude, a été dérobé par le groupe Bélier. Quelques jours plus tard, il a été dressé à Bellelay, dans le Jura bernois que les indépendantistes considèrent comme le centre du Jura historique. La police est intervenue et a rendu l'installation à ses propriétaires. Une plainte a été déposée à Obwald.



SAINT-GALL

- Les socialistes saint-gallois lancent une initiative populaire pour supprimer les forfaits fiscaux accordés aux riches étrangers du canton. La section cantonale en a décidé ainsi à l'unanimité lors d'une assemblée à Kirchberg. La récolte des 6 000 signatures nécessaires pour l'initiative démarrera cet été. Les millionnaires étrangers paient deux fois moins d'impôts que les Suisses disposant des mêmes moyens, s'insurgent ainsi les socialistes saint-gallois. Le syn-

dicat Unia a d'ores et déjà annoncé son soutien à l'initiative.



SCHAFFHOUSE

- Les forfaits fiscaux ne seront pas abolis dans le canton de Schaffhouse. Le Grand Conseil a refusé par 31 voix contre 21 une motion du PS et des Alternatifs exigeant la suppression de ce « privilège fiscal ». Seuls cinq contribuables sont taxés selon la dépense à Schaffhouse.



SCHWYZ

- 2 000 documents datant du X^e au XVI^e siècle, soit quelque 20 000 pages manuscrites, enluminées ou imprimées : les archives du monastère d'Einsiedeln sont désormais disponibles sur Internet. Il aura fallu deux ans pour digitaliser un millénaire d'histoire, afin d'en conserver la trace pour le millénaire à venir. Environ 16 000 images complètent la collection de documents disponibles sur la toile. Une cinquantaine de registres officiels en font aussi partie. L'important volume d'anciens papiers enregistrés à Einsiedeln s'explique par le rôle seigneurial que le monastère a joué en Suisse centrale ainsi que dans les régions zurichoïse, argovienne, thurgovienne et st-galloise.



SOLEURE

- L'UDC a déposé une initiative dans le canton de Soleure pour rendre obligatoire l'inscription de la nationalité des personnes dans les communiqués de police et des autorités judiciaires. Le parti a annoncé avoir récolté 3 313 signatures en quatre mois. Pour l'UDC, il s'agit d'instaurer la transparence : « *Le peuple a le droit de savoir d'où viennent les gens qui sont des criminels, qui provoquent l'insécurité dans le canton et coûtent des millions aux contribuables* ».

Dans les cantons



TESSIN

- Harmos pourra entrer en vigueur dans les cantons qui l'ont approuvé : le Tessin est le dixième à ratifier l'accord intercantonal d'harmonisation scolaire. Le référendum lancé par les Jeunes UDC a échoué puisque seules quelque 1 000 des 7 000 signatures nécessaires ont pu être récoltées. Harmos est relativement peu contesté dans ce canton latin où il n'engendrera pas de changements majeurs. Les enfants peuvent par exemple y être scolarisés à l'âge de trois ans. L'adhésion au concordat a déjà été décidée dans neuf autres cantons (VD, JU, NE, VS, GE, SH, GL, SG et ZH). Fribourg et Zoug, dont les autorités ont dit oui à Harmos font face à une demande de référendum. Les citoyens bernois se prononceront le 27 septembre. Le projet a été refusé dans quatre cantons (LU, GR, NW, TG).

- Pour la première fois en huit ans, les comptes du canton du Tessin ont été positifs en 2008. L'excédent de recettes atteint 26,4 millions de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de 163 millions.



URI

- Les Urnais ont refusé de manière écrasante (79,9 %) l'abaissement à 16 ans du droit de vote cantonal. Glaris reste à ce jour le seul canton à avoir mis en œuvre une telle réforme.



VALAIS

- Le Grand Conseil valaisan a accepté une résolution urgente demandant au

gouvernement de défendre les offices postaux du canton. Les députés s'inquiètent de l'avenir de 23 d'entre eux figurant sur une liste d'offices que la Poste veut examiner d'ici à 2011.

- Le plus ancien cep de vigne de Suisse, qui pousse contre une maison de Steg (VS) depuis 1750, aura de la descendance. Une pépinière de Würenlos est parvenue à créer des boutures à partir de sarments de ce cep. Une soixantaine de boutures seront replantées à Steg.



VAUD

- Après quinze ans passés dans les chiffres rouges, le canton de Vaud vient de vivre son quatrième exercice positif. Les comptes 2008 mettent en valeur un bénéfice record de 370 millions de francs. Résultat, la dette cantonale fond de 1,1 milliard.

- Le groupe bâlois MCH, numéro un des foires en Suisse, va racheter la société Beaulieu Exploitation SA qui gère les activités du centre de congrès lausannois. À une condition toutefois : que le Grand Conseil vaudois et le Parlement de la ville de Lausanne accordent un financement de 55 millions de francs sur les 100 millions de francs que devrait coûter la modernisation du site.

- Pour la première fois depuis Montreux en 1962, le canton de Vaud connaît une importante fusion de communes. Les citoyens de Cully, Grandvaux, Villette, Épesses et Riex ont approuvé la naissance de Bourg-en-Lavaux qui prendra officiellement forme en 2011 et comptera un peu plus de 5 000 habitants. Ce vote pourrait faire tâche d'huile : 16 projets de fusion sont en cours, dont celui de Riviera. Cette nouvelle commune, forte de plus de 70 000 habitants (qui deviendrait donc la troisième ville romande) autour

de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz, pourrait voir le jour en 2016 selon le vœu des élus. Vaud est le canton de Suisse qui compte le plus de petites communes de moins de 500 habitants et où 70 % des communes comptent moins de 1 000 habitants, contre 50 % à l'échelle suisse.



ZOUG

- Le meurtre de deux femmes survenu en février à Zoug semble élucidé. Un Suisse de 43 ans a avoué les faits. Selon la police, cet homme a étranglé ses victimes, bouté le feu au logement avant de s'enfuir avec des bijoux, de l'argent liquide et deux cartes de crédit.



ZURICH

- Le canton de Zurich copie ses voisins et baisse les impôts pour ses riches contribuables. Le Grand Conseil a décidé de décharger les hauts revenus à partir de 250 000 francs pour une personne seule. L'impôt sur la fortune est lui aussi allégé à partir de 2,9 millions de francs. Coût estimé pour le canton : 300 millions de francs par an. Le PS prévoit de lancer un référendum accompagné d'un contre-projet.

- Le canton de Zurich disposera bientôt d'un pénitencier pour les criminels dès 16 ans qui purgent de longues peines. Le Grand Conseil a accepté un crédit de 17,6 millions de francs pour la transformation d'une prison pour jeunes adultes. Le nouveau Code pénal permet depuis 2007 de condamner des mineurs de 16 à 18 ans jusqu'à 4 ans de prison ferme.

HENRIETE GERMAIN-NICOLET

La Suisse à Paris

En partenariat avec les magasins le Vieux-Campeur, Suisse Tourisme a organisé du 4 au 7 juin une opération de promotion de notre pays¹. En plein cœur du Quartier latin, deux rues ont été transformées et sont devenues pendant quelques jours un vrai village suisse avec chalets en bois, pelouses, edelweiss et plein d'animations pour adultes et enfants, stands de présentation de différents cantons. Au menu : lancers de drapeaux, démonstrations de cor des Alpes, dégustation de fromages, sentier de découverte de la faune et de la flore, atelier d'escalade... Une bien belle réussite !

¹ Information non disponible fin avril. Nous n'avons donc pas pu vous l'annoncer.

